

Tél/Fax 05 61 68 71 50

Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 01/12/2017

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 novembre 2017
convoqué le 21 novembre 2017

Présents Gilles BERDOT, Igor CABEZOS, Mathieu CARAYOL, Jean-Louis CLAUZET, Eva de SIMORRE, Milène GALY, Nadine LLORENS, Hélène POUJOL, Jean SERRANO, Jean-François SPRIET

Absents :

Pouvoir : Dominique JALLIER à Jean-François Spriet

Secrétaire de séance : Hélène POUJOL

Approbation du compte rendu de la réunion du 24 octobre 2017

Le compte rendu de la réunion du 24 octobre 2017 est adopté à l'unanimité.

Comptes rendus des réunions des délégués

1- Rapport sur le SMDEA (sur le prix, la qualité et les services) ou RPQS.

Ce rapport est accessible sur le site de la commune.

Le SMDEA est tenu de faire chaque année un rapport sur ces différents points. Ce rapport doit être présenté en Conseil Municipal qui doit en prendre connaissance. Il sera prochainement accessible sur le site de la commune.

Jean Serrano en présente les grandes lignes dont :

Le SMDEA est organisé en 6 territoires – 67312 abonnés pour l'eau potable et 48045 pour l'assainissement.

Finances : épargne brute 6 M€ et épargne nette à 2 M€

Des investissements très importants car le réseau est vétuste. Malgré des améliorations, le rendement du réseau laisse apparaître encore une perte de 3.06 m³ par km et par jour

La convergence des prix entre zones est maintenant terminée est les prix standards (pour une consommation de 120 m³) sont les suivants :

| Prix HT | 2016 | 2017 |
|----------------|--------------------------|----------------------------------|
| Assainissement | 1.78 € HT/m ³ | 1.87 € HT/m ³ (5%) |
| Eau potable | 1.58 € HT/m ³ | 1.65 € HT/m ³ (4.40%) |

La TVA est 5.5% ou 10% selon les prestations.

Le SMDEA souhaite que le conseil municipal s'engage sur une motion de protestation par rapport au prélèvement envisagé par l'état sur l'agence de Bassin Adour Garonne. Ce prélèvement de 66 M€ risque de peser sur la capacité de l'Agence de Bassin à participer au financement du SMDEA.

Le conseil décide, à l'unanimité, de voter cette motion.

2- Conseil d'Ecole :

- Point sur les effectifs : environ 90 enfants ce qui reste très insuffisant. 11 enfants de Vira sont scolarisés sur la vallée, ce qui est proportionnel à la population de la commune.
- Approbation du règlement intérieur. Il est sur le site ainsi que celui du RPI
- Projets de classe toujours complets
- Bilan des coopératives scolaires
- Capacité d'accueil des classes : il se confirme qu'il n'y a pas de norme stricte.
- Cantine : les parents reviennent sur le problème de la qualité. Une réunion spécifique est convoquée pour le 17 novembre (en pratique les parents ne se présenteront pas à cette réunion !)
- ALAE : 78 inscrits (86% des enfants fréquentent les ALAE). Les activités sont souvent en lien avec les activités scolaires.
- Le 5 décembre, visite des écoles par les élus du CHSCT. Le 11 décembre rencontre DASEN (inspection académique) avec les maires ; sujet : **organisation de la rentrée 2018 avec probabilité de la fermeture d'une classe.**
- Point sur les compteurs Linky, le WIFI et les risques sur la santé !

3- Le 23 novembre : réunion SVOM. Les délégués de Vira, empêchés, étaient représentés.

- Un compte rendu de réunion a été transmis par le SIVOM. Il est joint au compte rendu du conseil.
- Points abordés : les contrats du personnel ont été revus selon la réglementation. Passage des CDD en CDI...
- Le problème de l'excédent est à nouveau abordé et le conseil du SIVOM demande à chaque commune de se prononcer sur une proposition. Nous en reparlerons au prochain conseil avec un texte précis sous les yeux

PLU

Le 6 novembre, le Cabinet Paysage a présenté un projet de P.A.D.D. (projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Ce projet sera transmis par mail aux conseillers.

Une restitution et un débat sur ce PADD est prévu au prochain conseil municipal qui se tiendra le 15 janvier 2018.

Ensuite, après corrections éventuelles, une présentation aux Personnes publiques Associées puis à la population sera réalisée.

Personnel communal

Christel Gongora prendra la fonction de secrétaire de la commune de Vira à partir de mercredi 29 novembre 2017.

Ses horaires seront mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00.

Cet horaire est très court (6h/semaine au lieu de 9h/semaine) mais sera revu à la hausse dès que possible, à priori fin février.

Terrain communal

L'acquéreur potentiel demande un prix forfaitaire de 32 000 € pour la surface qu'il projette d'acheter (environ 850 m²) alors que le prix proposé à l'époque correspondait à 800 m² environ.

La position du conseil est de maintenir le prix de 40 €/m², comme déjà proposé le 26 juillet dernier, l'acheteur pouvant limiter sa demande à 800 m² s'il le souhaite.

Signalétique

Les travaux commenceront en janvier.

Une demande complémentaire, pour une signalétique au carrefour D12-D119 pour les Coteaux d'Engraviès, a été transmise au conseil départemental qui a remis cette mesure à l'étude.

Fibre optique

Dans l'impossibilité d'obtenir au téléphone le mandataire en charge de ce bien, un dossier a été adressé par courrier à la tutelle et nous en attendons le résultat.

Attestation d'accessibilité pour les bâtiments de la commune

Nous avons reçu une mise en demeure de Madame la préfète car nous n'avons pas fourni les attestations d'accessibilité.

Ce document ne pose, à priori, pas trop de problème pour les bâtiments classés en 5^{ème} catégorie (mairie, église, école) car il peut être réalisé par la commune, mais il doit être réalisé par une société spécialisée en ce qui concerne la salle des fêtes classée en 4^{ème} catégorie. Nous avons 2 propositions : l'APAVE pour 540 €/TTC et Véritas pour 576 €/TTC.

SBGH (syndicat rivière)

Dans le cadre du passage au zérophyto, que la commune pratique déjà depuis 7 ou 8 ans, nous avons signé une convention avec le syndicat rivière SBGH, maître d'œuvre, pour nous aider au travail de désherbage de la commune et :

- Avoir une analyse de nos pratiques et des conseils pour les améliorer
- Avoir accès à du matériel avec une subvention de 70%

Il apparaît que nos pratiques sont bonnes et que le matériel subventionnable ne correspond pas à nos besoins !

Dans ces conditions, et en accord avec notre employée communale, nous ne donnons pas suite à la proposition investissement/subvention par l'agence de l'eau sous maîtrise d'œuvre SBGH

Emprunt SDE09 –

Il apparaît, comme nous l'avons déjà noté lors des dernières présentations de budget, que les interventions du SDE09 que nous payons par annualités correspondent en fait à des remboursements d'emprunts réalisés par le SDE09 pour le compte de la commune et que nous devrions les comptabiliser comme telle et les rembourser en fonctionnement pour les intérêts, et en investissement pour le capital.

Ceci nécessiterait :

- Des conventions avec le SDE09
- Des délibérations pour chaque prêt
- L'enregistrement des prêts et annuités de remboursement.

La commune a un endettement réparti en 8 prêts différents.

Bien que le SDE 09 cherche une solution plus simple, le maire demande au conseil de délibérer favorablement à la régularisation, **si nécessaire**, selon ce schéma. Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

Pont sur la rivière – nouvelle délibération

La délibération que nous avons prise apparait comme insuffisamment précise pour demander les subventions qui pourraient atteindre un niveau très élevé, peut-être jusqu'à 80%.

Le maire propose donc une nouvelle délibération qu'il lit à l'assemblée ainsi que le plan de financement ci-dessous.

| 22-nov.-17 | | |
|--|-----------------------|-----------------|
| Remise en état du pont de Vira | | |
| Plan de financement prévisionnel | | |
| Poste de coût HT | Montant estimé | |
| Devis Cancela | 12295,00 | |
| Mesures de protection de l'environnement | 2000,00 | |
| Sous total | 14295,00 | |
| Marge pour imprévus 7% | 1000,00 | |
| Total HT à financer | 15295,00 | |
| Plan de financement prévisionnel | | |
| Total à Financer | | 15295,00 |
| Subventions attendues | | |
| DETR | 50,00% | 7647,50 |
| FDAL | 30,00% | 4588,50 |
| Autofinancement | | 3059,00 |

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité sur cette proposition.

Choix du programme de travaux voirie 2018-2019

Le maire propose les différentes options et présente les différents devis.

Pour la campagne 2017/2018 le choix de la rue des Couteliers est pratiquement contraint car les travaux devraient être lancés très rapidement.

Pour la campagne 2018/2019 le conseil décide de retenir la Route de Sabatier, vers Dun, sur une longueur qui correspond à un montant de travaux de 20 000 € TTC, dont la partie très abîmée à la limite de Dun.

Il faut voir les points suivants :

- Ecoulement de l'eau qui descend du chemin des vignes

- Technique pour la réfection de la route (tracouche ou grave émulsion et bicouche...)
- Si possible obtenir une intervention de Dun en synchronisation avec les travaux sur Vira.

Questions diverses :

- Milène Galy s'occupera d'acheter les fournitures pour la décoration de Noël dans le village
- Rythme scolaire : sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil d'école. Doit être également discuté au prochain conseil du SIVOM – une modification nécessiterait une demande conjointe du conseil d'école et du SIVOM et la synchronisation avec Mirepoix qui assure l'accueil du mercredi après-midi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00